



vendredi 5 octobre 2012

MAIRIE - 30200 SAINT-ETIENNE-DES-SORTS
Téléphone : 04.66.79.26.06
Fax : 04.66.79.21.83
mairie.sdes@orange.fr

Informations n°16

1/2011

Le mot du Maire :

Chers administrés, chers amis,

C'est avec regret que je vous annonce la démission de Régine FREUND, c'est une grande perte pour notre équipe municipale mais aussi pour notre village.

En effet, je lui donnais plein pouvoir et toute ma confiance dans le poste qu'elle occupait, pour l'organisation et la réalisation des diverses manifestations et événements qui ont eu lieu. C'est grâce à elle d'ailleurs que nous lui devons leurs réussites ! Je la remercie encore pour son investissement et son sérieux ! Pourtant elle a choisi de nous quitter, à ma grande déception.

Cette démission m'a beaucoup déçu car bien qu'elle fût ma Responsable communication, elle s'était surtout engagée comme nous tous dans ce mandat ! Je sais que c'est un travail prenant et de longue haleine, je le répète d'ailleurs assez souvent, mais c'est en toute connaissance que nous avons fait le choix de nous présenter à l'élection municipale. Nous devons respecter notre engagement malgré les difficultés que nous rencontrons et que nous pourrions rencontrer. Vous avez mis toute votre confiance dans cette équipe municipale et j'espère que vous ne nous tiendrez pas rigueur de ce départ. Sachez que mon équipe reste motivée et mobilisée pour affronter les projets de demain et ils sont nombreux.

Ce début d'année fut aussi marqué par les décès de Mesdames BERAUD, qui fût la seule femme Maire de notre commune, GARMATUK et SEU. Avec ce petit mot nous leur rendons un dernier hommage et nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles. Nous les accompagnons en ce moment difficile.

Je vous rappelle aussi l'enquête publique en cours sur les révisions simplifiées du P L U. Nous vous attendons en Mairie où vous pourrez consigner vos idées et vos opinions qui se veulent bien sur constructives, aux horaires habituels. Sachez que cette évolution est nécessaire dans l'intérêt de notre collectivité, mais que je tiendrai compte de vos remarques.

Merci de votre confiance, je reste à votre entière disposition.

Heures d'ouverture de la Mairie au Public :

Lundi	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00
Mercredi	14 h 00 à 18 h 00
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00
vendredi	08 h 00 à 12 h 00

} Tableau à conserver

Manifestations à venir :

Mardi 1^{er} avril 2011 "*carnaval des écoles*" dans les rues du village.

Lundi 20 juin 2011, 20^{ème} Handi Raid Sapeurs Pompiers, la population est invitée à l'apéritif à 12 h 00 au parking de la salle des fêtes.

Téléthon :

Les diverses manifestations au profit du Téléthon qui se sont déroulées sur notre commune ont rapporté la somme de 360,40 €. Nous remercions les bénévoles, les associations, les employés municipaux qui se sont investis. Un grand bravo aux participants qui ont bravé le froid.

Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire:

Les stéphanois sont venus nombreux à la cérémonie des vœux, qui s'est déroulée le samedi 15 janvier 2011. Le repas préparé par le restaurant "la Pergola" a ravi les papilles. La troupe "les ladies Swing" a enchanté le public. Le chanteur du disc jockey nous a entraîné dans une folle ambiance jusqu'à l'aube.

Vous trouverez les photos de la manifestation sur notre site Internet :

<http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/> ou <http://www.saintetiennedessorts.com/>

Plan communal de sauvegarde:

Une plaquette vous informant sur le fonctionnement du plan communal de sauvegarde et sur les risques majeurs de la commune vous sera ultérieurement distribuée. Nous vous demanderons de la lire avec attention et de **la conserver**. Toutes les consignes de sécurité en cas de sinistre y sont consignées.

Travaux 2011 :

Engagés

- Aménagement des deux appartements de l'école qui n'étaient plus aux normes électriques, sanitaires, etc.
- Réalisation d'un nouvel hangar communal, à côté de l'existant dans lequel sera stocké tout le matériel de sécurité (pompes, motopompes, groupes électrogène, outils de sécurité, sel de déneigement, etc.),
- Maison Drouot, la commune a obtenu le Permis de Construire, elle sera la nouvelle salle associative ainsi que le nouveau lieu de vie du club Bel Automne.

Prévus non engagés

- Projet Place de Parking dans le village,
- Projet de bitumage devant la Salle des Fêtes,
- Projet extension du podium et enlèvement du podium fixe de la Salle des Fêtes,
- Projet Columbarium cimetière et aménagement des abords,
- Projet de remise en état du système de chasse d'eau du réseau eaux usées,
- Réhabilitation du parking au site St Pierre.

Système d'Alerte CEDRALIS

Depuis cette année l'Intercommunalité a mis en route dans chacune des communes un système d'alerte à la population par téléphone ou Internet. L'outil est exclusivement réservé et utilisé par la mairie de St Etienne des Sorts.

Son but, pouvoir prévenir rapidement la population en cas de risques majeur (inondation, incendie, etc..). Toutes les données restent confidentielles dans le système CEDRALIS

Une fiche de renseignement individuelle par foyer vous est jointe à ce bulletin. Merci de la retourner en mairie (secrétariat ou boîte à lettres) avant la date indiquée.

Etat civil 2010 :

Naissances :

Jules JACQUEMAIN le 17 janvier 2010
Arsène DELAPLACE le 19 mars 2010
Joan REYNAUD le 17 juillet 2010

Baptêmes Républicains :

Liséa AUDRAS le 11 mai 20
Solène MORENO le 14 août 2010
Venecia CAILLOT le 14 août 2010
Camerone CAILLOT le 14 août 2010

Amelia CAILLOT le 14 août 2010

Mariage :

VILLAIN Marion et RICHAUD Etienne le 14 août 2010

Décès :

Jean RIBOULET le 18 septembre 2010
Amélie REYNAUD le 26 septembre 2010
Pierrette SEU le 27 décembre 2010

Accueil des nouveaux arrivants :

Un livret d'accueil réservé aux nouveaux arrivants est disponible en Mairie. Ce livret vous informera sur la vie du village, les numéros et adresses utiles ainsi que les obligations envers la collectivité.

Projet WiFi sur la commune :

Le sondage ADSL WIFI effectué sur notre commune courant novembre donne le non légèrement devant la solution proposée par le Conseil Général. Il n'y aura donc pas de Wifi sur la commune.

Il faut savoir qu'actuellement il existe des offres satellitaires très intéressantes à 2 Méga, comprenant la téléphonie, Internet et la Télévision numérique pour un prix d'environ 35 € par mois chez certains opérateurs.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à notre sondage. Nous vous tiendrons informés sur l'avancée de ce nouveau mode de distribution ainsi que sur toutes les nouvelles offres qui en justifieraient la démarche.

Dépôt sauvage :

Pour la deuxième fois en un mois nous avons découvert un dépôt sauvage sur notre commune. Nous avons pris des photos et averti la gendarmerie. Nous vous demandons de rester vigilant et si vous voyez un véhicule suspect ou en train de décharger dépôts de déblais et gravats illégalement veuillez averti, au plus vite la mairie au 04.66.79.26.06. Merci

Pour information, il est formellement interdit de déposer des ordures dans un lieu public ou privé.

Les articles R. 635-1 et 635-8 du Code pénal permettent de sanctionner jusqu'à une contravention de 5^{ème} classe tout dépôt sauvage de déchets ou matériaux de quelque nature que ce soit, en lieu privé ou public.

Collecte des ordures ménagères :

Nous vous informons du changement d'horaire des collectes de vos déchets :

- Les lundis et vendredis à partir de 09h 00 (**ne pas sortir vos poubelles la veille**)
- Les mercredis à partir de 09 h 00 pour le recyclable (**bien remplir vos sacs**)

Nous vous informons que nos déchets sont pesés et qu'une partie du coût de la taxe de l'enlèvement des ordures ménagères dépend du poids des ordures, d'où l'importance de bien trier et de ne pas mettre n'importe quoi dans les poubelles.

Déplacement du container vêtements usagés

Le container des vêtements usagés a été déplacé au centre socio culturel.

Télévision

En juillet passage à la télévision numérique terrestre (TNT) sur notre commune. Il y a un risque de ne pas avoir la connexion pendant quelques jours.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque:

FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	Heures d'ouverture
Mercredi 2	Mercredi 2	Mercredi 6	Mercredi 4	15 h 00 à 16 h 30
Samedi 12	Samedi 12	Samedi 16	Samedi 14	10 h 30 à 11 h 30
Samedi 26	Samedi 26	Samedi 30	Samedi 28	10 h 30 à 11 h 30

Salle de fêtes

Le conseil municipal a décidé de ne plus louer la salle des fêtes aux extérieurs pour le week-end. Cela engendre trop de nuisances.

Animations des Associations

Association Sportive Stéphanoise

- Cours de gymnastique tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30
- La fête du sport, 21 mai 2011 (à confirmer)

Amicale Laïque

- Carnaval dans les rues du village le 1^{er} avril 2011,
- Soirée dansante, le 1^{er} avril 2011 (à confirmer),
- Dimanche 1 mai 2011, Vente de muguet,
- En mai, date à confirmer, Tombola,
- Samedi 23 juin 2011, Fête de l'école,
- Dimanche 13 novembre 2011, Loto,
- Vendredi 16 décembre 2011, l'arbre de Noël,
- Samedi 31 décembre 2011, soirée du réveillon.

Les vieux crampons

- La fête du sport, 21 mai 2011, (à confirmer)
- Téléthon, samedi 3 décembre 2011

Tennis Club

- Inter village le samedi 19 mars 2011 à 13 h 30 SEDS/Vénéjan contre St Gervais,
- Tournoi double, inter village à Sabran le samedi 16 avril 2011 toute la journée,
- Le samedi 23 avril 2011 au local tennis goûter de Pâques,
- Tournoi inter village enfants les 14 et 15 mai à Codolet,
- Le samedi 21 mai 2011 (à confirmer) au centre socioculturel aura lieu la fête du sport,
- Le samedi 28 mai 2011 à Orsan aura lieu la soirée de clôture de l'inter village adultes avec repas "tiré du sac".

St Hubert

- Samedi 21 mai 2011 Fête de la chasse
- Jeudi 14 juillet 2011 Fête Nationale
- Samedi 1 octobre 2011 Fête des vendanges

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : commairiest@yahoo.fr (Très important, économie de papier).